

Fiche de poste

Interne en Structure Extra-Hospitalière

STRUCTURE : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES

POSTE : Nutrivigilance

ANSES

Adresse : 14, rue pierre et Marie Curie 94700 Maisons Alfort Moyen d'accès/transports : Métro Ligne 8 : École vétérinaire - Maisons-Alfort ; RER D : Maisons Alfort - Alfortville	Type : Établissement public administratif Spécialités principales : Évaluation des risques sanitaires et expertise dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation humaine/ santé animale et santé des végétaux Effectif : 1300 agents
---	--

SERVICE

<i>Equipe et environnement</i> Responsable des internes : Dr Céline DRUET, Directrice adjointe de la Direction de l'évaluation des risques (DER) celine.druet@anses.fr Responsable de l'unité : Dr Aymeric DOPTE, Unité évaluation des risques liés à la nutrition (DER/ UERN) aymeric.dopter@anses.fr - Chargée de mission Nutrivigilance : Dr Fanny HURET (DER/UERN/NUTRIV) fanny.huret@anses.fr Effectifs de l'unité : 11 Moyens informatiques à disposition de l'interne : poste informatique individuel, accès au réseau interne et aux applications requises	<i>Gardes :</i> - Prises à l'extérieure en fonction des besoins (CHIC ; Mondor...) - Pour les internes filière Pharmacie Hospitalières → OBLIGATOIRES Nombre d'internes dans le pool de garde : / Fréquence : / Horaires en semaine : / Horaires le WE : / Equipe de garde : / Activités : / <i>Astreintes</i> Nombre/semaine : 0
--	---

Staffs et réunions

Nature et fréquence :

Réunion d'unité : 2 par mois

Réunion de collectifs d'experts : 2 par mois

POSTE DE L'INTERNE

Intitulé du poste

Nutrivigilance

Agrément

Domaine : Stage spécialisé hors domaine

Responsable pharmaceutique direct : Dr Fanny HURET ou Dr Aymeric DOPTER

- Téléphone : 01.56.29.15.93 / 01.56.29.56.32
- mail : fanny.huret@anses.fr / aymeric.dopter@anses.fr

Activité de l'interne

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.

La Direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Dans son domaine de compétence, elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Au sein de la DER, dans le cadre des activités liées à la nutrition humaine, la Mission Nutrivigilance collecte les signalements d'effets indésirables potentiellement liés à la consommation de certains types d'aliments à visée spécifique (nouveaux aliments, compléments alimentaires, aliments enrichis en vitamines et minéraux ou encore aliments destinés à des populations particulières, tels notamment les aliments destinés à des fins médicales spéciales) qui lui sont transmis par des professionnels de santé, des industriels ou

des particuliers. Ces signalements sont ensuite analysés par la Mission Nutrivigilance afin d'en déterminer la sévérité et l'imputabilité (probabilité que l'effet indésirable soit lié à la consommation du produit). Sur la base des signalements reçus, la Mission Nutrivigilance déclenche et instruit des autosaisines afin d'évaluer les risques liés à certains produits, certains ingrédients ou certaines pratiques de consommation. Cette activité s'inscrit dans les missions générales d'évaluation des risques portées par l'unité nutrition.

Missions /activité principales :

Sous l'autorité du chef de l'unité d'évaluation des risques liés à la nutrition et du chargé de mission Nutrivigilance, les principales activités de l'interne sont :

- enregistrer et analyser les signalements et déclarations d'effets indésirables portés à la connaissance de l'Anses ;
- assurer le suivi quotidien des signalements ;
- contribuer à déterminer les besoins en expertise en fonction de la criticité de l'effet indésirable et contribuer à la coordination de l'expertise collective, en lien avec les médecins nommés pour l'analyse de l'imputabilité, le Groupe de travail de Nutrivigilance et le Comité d'Experts Spécialisé Nutrition humaine;
- rédiger des fiches de restitution faisant suite à l'analyse des effets indésirables ;
- contribuer à la publication des cas de sévérité et d'imputabilité élevée.

Activités ponctuelles / spécifiques / de recherche :

- participer à l'instruction ou à la mise à jour des autosaisines déclenchées par la mission nutrivigilance ;
- assurer une veille scientifique, réglementaire et technique en nutrivigilance.

Implication de l'interne dans un projet / travail de recherche : NA

Intégration de l'interne dans la démarche qualité : respect et mise en œuvre des procédures qualités de l'Anses

Responsabilités confiées à l'interne : cf ci-dessus

AUTRES

Compétences requises de l'interne

- réactivité notamment pour l'enregistrement et l'analyse des signalements d'effets indésirables ;
- capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- maîtrise de l'anglais scientifique ;
- maîtrise des outils bureautiques.